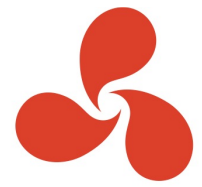


Fondamentaux de la réglementation douanière en transport



ACELT | Audit Conseil Expertise
en Logistique et Transport

Cette formation **en présentiel** est dédiée aux opérationnels des services transport, pour intégrer les obligations réglementaires dans leur quotidien et leur exploitation.

PROGRAMME

I. Présentations et introduction: la Douane, c'est quoi?

- A qui ça sert? les rôles de l'Etat à la frontière (France + UE!): protection des personnes, du marché, des engagements géopolitiques...
- Comment ? les agents, les bureaux, les opérateurs agréés
- Où sont les textes? OMD, Code des Douanes de l'Union, BOD...

II. Bien comprendre l'opération douanière

- A. Qui « fait » la douane? Les **opérateurs**
- L'INCOTERM définit qui fait la douane à l'export / à l'import (acheteur? vendeur?)
 - Les opérateurs peuvent s'adresser à un professionnel : commissionnaire en douane, transitaire... (mandat de représentation)
- B. C'est quoi « faire » la Douane? Les différents **régimes**
- Import = payer les droits en fonction de la nomenclature, la TVA, le respect des normes et de la réglementation
 - Export = pas de TVA, parfois autorisations pour exporter
 - Les régimes particuliers « suspensifs » : entrepôt agréé, admission temporaire, perfectionnement actif, Transit...
- C. Quand « faire » la Douane ?
- Export (en amont) / Import (au moment de la réception)
- D. Comment « faire » la Douane ?
- Etre enregistré (EORI)
 - Connaitre la nomenclature / RTC / TARIC-Nomenclature-HTS
 - Connaitre et déclarer l'origine / RCO-origine préférentielle - ATR, EUR1, DOF...
 - « Apurer »

III. Quels régimes douaniers sont les plus fréquents en transport?

- A. Transit - NSTI/NCTS
- conditions (convention DELTA T) / informations à communiquer au départ et à l'arrivée et effets du régime
- B. Autres régimes spécifiques : TIR + T1 / ATA
- conditions / informations à communiquer au départ et à l'arrivée et effets
- C. Le transport des alcools

IV. En pratique

- A. Monter un dossier export (exemple avec procédure Schenker, documents à avoir + print écrans Delta / Wintrans... / autorisation BDU? / supports NIMP15 ?...)
- B. Monter un dossier import (exemple avec procédure Schenker, documents à avoir + print écrans Delta / Wintrans...)
- Régime spécifique Transit ?

V. Conclusion : Enjeux et risques

Focus : importance de la gestion documentaire (mandat, traçabilité)

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre les mécanismes de la douane, les risques et les enjeux
- ✓ Identifier les procédures les plus courantes dans une opération de transport
- ✓ Appréhender la **gestion documentaire**

Public

Opérationnels des services transports (affréteurs, responsables d'affrètement)

Prérequis

Aucun

Durée

14 heures (à définir)

Lieu

Sur le site de votre choix

Groupes

De 8 à 10 personnes

Formateur

Stephen Maret, Expert Transport Routier près la Cour d'Appel de Bordeaux, titulaire d'un Master 2 en transports maritimes et aériens et d'un Master 2 en Management Logistique en milieu international, a été responsable juridique chez Kuehne+Nagel pendant 11 ans. Ses interventions sont étayées d'exemples concrets et applicables immédiatement.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Les participants devront se munir de quoi prendre des notes. Le support de formation sera communiqué après la formation par email aux participants.

Les phases d'apprentissage mentionnées sur le programme feront l'objet de différentes séquences, au choix de l'organisme de formation : travail de groupe, cas pratiques, apports théoriques.

L'accueil sur votre site comprend la mise à disposition d'une salle permettant l'accueil des participants dans les conditions d'hygiène et de sécurité requises, avec vidéoprojecteur et écran, ainsi que la restauration à midi.

Appréciation et suivi des résultats

Les connaissances des participants font l'objet d'une évaluation des acquis pendant les sessions.

A l'issue du module les participants seront invités à évaluer l'action de formation et notamment l'adéquation entre les besoins des participants et le contenu de la formation, ou le déroulé de la session à distance.